

Dossier de presse
Alerte sécheresse & mesures prises par la Ville
5 Août 2026



La situation hydrologique sur l'ensemble des Côtes d'Armor a conduit la Préfecture à placer le département en alerte sécheresse renforcée le 3 août 2026. C'était déjà le cas depuis le 15 juillet dans le sud du département, mais les débits très faibles des cours d'eau ont incité à élargir ce périmètre.

Le Léguer en niveau de crise

Dans le Trégor, c'est notamment le débit du Léguer qui est surveillé. « Son niveau n'a jamais été aussi bas, il a déjà atteint son niveau de crise. Aussi tôt dans la saison, c'est inédit depuis plus de 20 ans », constate Cédric Seureau, adjoint au maire et vice-président à l'agglo pour l'eau et l'assainissement. C'est en effet dans cette rivière côtière qu'est principalement puisée l'eau potable du territoire, avec trois prises d'eau (Lannion, Ploubezre et Vieux-Marché). Et face à ces débits trop faibles, en pleine saison touristique, la demande en eau pour la consommation humaine est en augmentation.

Restrictions sur les usages de l'eau

Face à cette situation, les usages de l'eau sont restreints, tant pour l'industrie, l'agriculture, les entreprises que pour les particuliers. La Ville prend aussi des mesures en ce sens :

-Espaces verts :

L'arrosage des espaces verts est suspendu, à l'exception des jeunes plantations d'arbustes et d'arbres, qui ont encore besoin d'un apport en eau pour assurer leur reprise.

L'arrosage des jardinières et des suspensions est interrompu. Elles pourront résister une dizaine de jours, mais finiront par se faner si les restrictions se prolongent.

Pépinière municipale : L'arrosage est maintenu grâce à l'utilisation de la réserve d'eau de pluie, sans recours au réseau d'eau potable.

-Nettoyage de la voirie :

Le lavage des rues à l'eau est désormais réservé aux situations présentant un enjeu sanitaire, comme après le marché ou en présence importante de fientes d'oiseaux, notamment sur le quai d'Aiguillon.

Les rues piétonnes ne seront plus lavées deux fois par semaine comme habituellement. Elles continueront à être balayées et entretenues manuellement, mais le niveau de propreté pourra être différent de celui observé en temps normal. Les commerçants de Lannion Cœur de Ville en ont été informés.

-Lavage des véhicules municipaux : le lavage des véhicules de tourisme et des utilitaires

municipaux est suspendu. Seuls les engins de chantier pourront continuer à être nettoyés sur l'aire de lavage du Roudour.

-Piscine du centre de loisirs Kerligonan : les renouvellements d'eau imposés par la réglementation sanitaire ainsi que les opérations techniques restent maintenus. Lorsque la piscine n'est pas utilisée, le rideau du bassin est systématiquement fermé afin de limiter l'évaporation.

-Équipements municipaux: le lavage des vitres des écoles est reporté.

-Cimetière et port de plaisance :

Les robinets de puisage sont fermés et l'arrêté sécheresse est affiché sur place.

Au port de plaisance, le nettoyage des cales est toutefois maintenu pour des raisons de sécurité.

Enfin pour les particuliers : il est rappelé que l'arrosage des potagers est désormais interdit de 8h à 20h, le remplissage des piscines, le nettoyage des façades, des véhicules sont proscrits.

Des mesures plus contraignantes seront prises si le département passe en alerte « crise » dans les semaines à venir.